

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du 11 mars 2025

Délibération CA 2025/03/11 – 1 à 3

Point 3 de l'Ordre du Jour :

Compte financier 2024

Documents transmis aux Administrateurs

ANNEXES 01 à 04

- Annexe 1 : compte financier 2024
- Annexe 2 : annexe aux comptes annuels 2024
- Annexe 3 : rapport de gestion de l'Ordonnateur
- Annexe 4 : rapport du Commissaire aux Comptes

Vu les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment les articles R. 719-102 et R. 719-104,
Vu les articles 202, 210, 211, 212 et 214 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,
Vu l'arrêté eu 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget,

ARTICLE 1 :

Délibération CA 2025/03/11 - 1

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le Compte Financier 2024 de l'Université de Lorraine établi selon les normes comptables en vigueur.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
<i>Présents</i>	17
<i>Représentés</i>	8
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	25
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

ARTICLE 2 :**Délibération CA 2025/03/11 - 2****Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration **approuvent à l'unanimité** les éléments d'exécution budgétaire et comptable suivants pour le budget de l'Université de Lorraine :

Éléments d'exécution budgétaire :

- **6 986 ETPT (Équivalent Temps Plein Travaillé)** dont 5 809 ETPT sous plafond d'emplois législatifs [rappel plafond d'emplois fixé par l'Etat : 6 042 ETPT] et 1 177 ETPT hors plafond législatif,
- **712 214 653,00 € d'Autorisations d'Engagement (AE) dont :**
 - 552 290 400,33 € personnel
 - 114 568 265,74 € fonctionnement et intervention
 - 45 355 986,93 € investissement
- **703 622 555,64 € de Crédits de Paiement (CP) dont :**
 - 552 290 400,33 € personnel
 - 104 361 902,99 € fonctionnement et intervention
 - 46 970 252,32 € investissement
- **717 205 294,99 €** de recettes (RE),
- **13 582 739,35 €** de solde budgétaire.

Éléments d'exécution comptable :

- **17 019 544,07 €** de variation de trésorerie,
- **3 057 279,83 €** de résultat patrimonial,
- **17 906 877,35 €** de CAF (Capacité d'Auto Financement),
- **- 13 839 194,16 €** de variation du FDR (Fonds de Roulement).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
<i>Présents</i>	17
<i>Représentés</i>	8
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	25
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

ARTICLE 3 :**Délibération CA 2025/03/11 - 3****Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité sur le compte de réserves le résultat de fonctionnement pour 3 057 279,83 €.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
<i>Présents</i>	17
<i>Représentés</i>	8
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	25
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 13 mars 2025

Hélène BOULANGER
Présidente

Publicité :

- Affichée le **14 mars 2025**
- Mise en ligne sur le recueil des actes administratifs le **14 mars 2025**
- Transmission au Recteur Chancelier des Universités le **14 mars 2025**